

Comment se rendre à LA PELOUSE ?

Depuis la gare Saint-Jean / Prendre le tram **ligne C** direction *Les Aubiers*. Changer à la station *Porte de Bourgogne*, prendre **ligne A** direction *Mérignac centre ou le Haillan*. Descendre à la station *Hôpital Pellegrin*. La Pelouse est à 50 m sur la même avenue que le tram.

Depuis l'hôpital Saint-André / Sortir par le pavillon des consultations en direction du Palais de justice. Prendre le tram **ligne A** direction *Mérignac centre ou le Haillan*. Descendre à la station *Hôpital Pellegrin*. La Pelouse est à 50 m sur la même avenue que le tram.

Depuis l'Institut Bergonié / Cours de l'Argonne station *Bergonié*, prendre le tram **ligne B** direction *Bassins à Flot*. Changer à la station *Hôtel de Ville*, prendre le tram **ligne A** direction *Mérignac centre ou le Haillan*. Descendre à la station *Hôpital Pellegrin*. La Pelouse est à 50 m sur la même avenue que le tram.

Depuis le centre Jean Abadie / Gagner le cours de l'Argonne par la rue des Sablières, prendre le tram **ligne B** direction *Bassins à Flot*. Changer à la station *Hôtel de Ville*, prendre le tram **ligne A** direction *Mérignac centre ou le Haillan*. Descendre à la station *Hôpital Pellegrin*. La Pelouse est à 50 m sur la même avenue que le tram.

Depuis l'hôpital Robert Picqué ou la clinique Bagatelle / Prendre le **bus 5** direction *Taillan La Boétie*. Changer à la station *Palais de Justice*, prendre le tram **ligne A** direction *Mérignac centre ou le Haillan*. Descendre à la station *Hôpital Pellegrin*. La Pelouse est à 50 m sur la même avenue que le tram.

Depuis l'hôpital Haut-Lévêque / Prendre le tram **ligne B** direction *Berges de la Garonne*, descendre à la *Hôtel de ville*. Prendre le tram **ligne A** direction *Mérignac centre*. Descendre à la station *Hôpital Pellegrin*.

Depuis l'hôpital Xavier-Arnoz / Prendre le tram **ligne B** direction *Berges de la Garonne*, descendre à la *Hôtel de ville*. Prendre le tram **ligne A** direction *Mérignac centre*. Descendre à la station *Hôpital Pellegrin*.

Depuis la clinique Mutualiste / Prendre le **bus 34** direction *Bègles Rives d'Arcins*, descendre à la station *Arts et Métiers*. Prendre le tram **ligne A** direction *Hôpital Pellegrin*. Descendre à la station *Hôpital Pellegrin*. La Pelouse est à 50 m sur la même avenue que le tram.

Depuis la clinique Bordeaux-Nord / Prendre sur le boulevard Godard le **bus 9** direction *Gare Saint-Jean*, descendre à la station *Barrière d'Ornano*. Prendre le tram **ligne A** direction *Mérignac centre ou le Haillan*. Descendre à la station *Hôpital Pellegrin*. La Pelouse est à 50 m sur la même avenue que le tram.

Depuis la clinique Saint-Augustin / Prendre au square Emile Combes le **bus 41** *Bordeaux Le Tondu*, descendre à la station *Hôpital Pellegrin (Grand Maurian)*. La Pelouse est à 50 m sur la même avenue que le tram.

A pied (15mn) : prendre à gauche la rue Franz Schrader, au bout de cette rue tourner à gauche rue du Grand Maurian, puis prendre la 3ème rue à droite rue Despujols. Au bout, sur la rue Pelouse de Douet vous êtes arrivé.

Depuis la clinique du Tondu / Prendre rue Fernand Audeguil, arrêt *caserne Boudet* prendre le **bus 26** direction *Quinconces*, descendre à la station *Hôtel de Police*. Prendre le tram **ligne A** direction *Mérignac centre ou le Haillan*. Descendre à la station *Hôpital Pellegrin*. La Pelouse est à 50 m sur la même avenue que le tram.

Depuis la clinique des 4 Pavillons / Prendre à la station *Buttinière* le tram **ligne A** direction *Mérignac centre ou le Haillan*. Descendre à la station *Hôpital Pellegrin*. La Pelouse est à 50 m sur la même avenue que le tram.

Depuis la clinique Thiers / Prendre à la station *Galin* le tram **ligne A** direction *Mérignac centre ou le Haillan*. Descendre à la station *Hôpital Pellegrin*. La Pelouse est à 50 m sur la même avenue que le tram.



Conditions d'admission

Il faut avoir un parent proche hospitalisé ou séjournant dans une maison de retraite de l'agglomération bordelaise ou justifier de consultations, examens, soins effectués à titre externe, habiter en dehors de Bordeaux Métropole

Documents à fournir à l'arrivée

Un bulletin de situation

attestant de l'hospitalisation du parent ou un certificat attestant d'une consultation ou soins donnés à titre externe

La carte vitale de l'hébergé

Le dernier avis d'imposition (N-1) mentionnant le revenu imposable (pour déterminer le tarif d'hébergement).

RÉSERVATIONS

Par lettre : 65 rue de la Pelouse de Douet
33000 Bordeaux

Par téléphone : 05 56 93 17 33

Par télécopie : 05 56 24 62 20

Par Email : mafh.lapelouse@orange.fr

Site internet : hebergement.lapelouse.bordeaux.fr



Maison d'Accueil
des familles d'hospitalisés

OUVERT 7 JOURS SUR 7



Ne pas jeter sur la voie publique - Création Imprimerie Moderne de Guyenne 05 56 96 68 56

65, rue de la Pelouse de Douet
33000 BORDEAUX

Tél. 05 56 93 17 33 - Fax. 05 56 24 62 20

Email : mafh.lapelouse@orange.fr

www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr



Ouvert 7 jours sur 7

L'accueil se veut familial, de soutien moral et d'amitié, individualisé. Il est assuré par une équipe de salariés et de bénévoles.

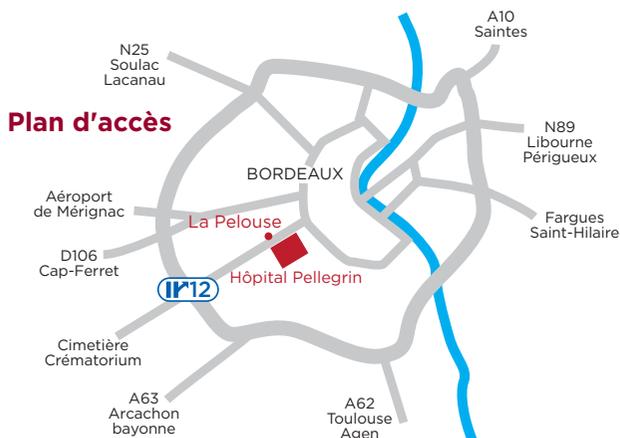


Le CHU et les cliniques de l'agglomération bordelaise attirent un nombre important de patients. La présence auprès d'eux pendant leur séjour hospitalier d'un parent est souhaitée et souhaitable. C'est un élément affectif et matériel qui soutient le moral et aide à la guérison.

L'Association pour l'Accueil des Familles d'Hospitalisés (loi de 1901) a été fondée en 1970 pour accueillir, soutenir ces parents qui n'habitent pas Bordeaux. Elle est habilitée à recevoir des patients ambulatoires qui viennent à Bordeaux en consultation, pour des examens spécialisés ou pour des traitements.

La «Pelouse», sa Maison d'Accueil est installée depuis 2004 à proximité immédiate de l'hôpital Pellegrin mais elle est reliée facilement aux autres hôpitaux et cliniques par le tramway et les autobus.

Elle fait partie de la Fédération des Maisons d'Accueil Hospitalières, est reconnue par la Sécurité Sociale (régime général, le RSI et certaines caisses de la M.S.A.) qui participe à ses frais de fonctionnement. La contribution demandée aux personnes hébergées est ainsi modulée en fonction de leurs ressources.



Le foyer fournit les draps. Les pensionnaires apportent leur linge de toilette.

Le repas du soir et le petit déjeuner sont inclus dans le prix de l'hébergement. Le petit déjeuner est servi entre 8h et 9h. Le repas du soir est servi à 20h.

Les hébergés ont la possibilité d'utiliser la cuisine pour préparer le repas du midi.

Un réfrigérateur est à leur disposition pour conserver des aliments.

L'hébergement est réalisé en chambre individuelle avec cabinet de toilette comportant lavabo, douche ou baignoire, WC, téléphone, télévision et Wifi (en supplément).

La maison peut assurer le lavage et le séchage du linge des pensionnaires.



Le règlement s'effectue le jour du départ ou chaque semaine pour les séjours prolongés.